

Par télécopieur et par courrier : 418 648-7980

Québec, le 15 janvier 2007

Monsieur Philippe Meurant  
Directeur du développement économique  
Ville de Lévis  
2175, Chemin du fleuve  
Saint-Romuald (Québec) G6W 7W9

**241**

**DQ41**

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

**Lévis**

**6211-04-004**

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique, des questions écrites provenant de différentes clientèles ont été transmises à la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier. Ces demandes ont été examinées et sont également disponibles pour la consultation en ligne sur le site du BAPE.

La commission d'examen conjoint désire soumettre à votre instance la présente demande relevant de son expertise et compétence.

Veillez trouver, en annexe, l'information demandée pour laquelle une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 29 janvier prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement puisque dans son dernier communiqué la commission a fixé au 26 janvier la date limite de la réception des questions écrites.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

## **QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES ADRESSÉES À LA VILLE DE LÉVIS (DQ41)**

- QUES3.** À l'occasion d'une intervention, lors de l'audience de mercredi 13 décembre 2006 en soirée, j'ai déposé à la commission le document intitulé : schéma de couverture de risques en sécurité d'incendie de la Ville de Lévis. La Ville de Lévis pourrait-elle me confirmer par écrit son opposition au dépôt de son schéma ainsi que les motifs entourant cette opposition.
- QUES27.** Lundi après-midi, M. Jean-Claude Bouchard, conseiller municipal de Lévis, a fait état d'une résolution de Lévis de février 2001 faisant référence à un projet de schéma d'aménagement révisé ne qualifiant plus la zone ciblée par Rabaska d'industriolo-portuaire.
- Question:** Est-il possible d'avoir le libellé exact de cette résolution et une évaluation de sa valeur juridique et de sa portée ?
- QUES42.** La Ville de Lévis est en processus d'adoption d'un schéma d'aménagement révisé dans lequel elle attribue le caractère industriel-portuaire au secteur convoité par Rabaska pour son terminal méthanier;
- a) La Ville de Lévis a-t-elle, ou pourrait-elle, calculer ce que lui rapporterait en taxes municipales ce même secteur si celui-ci était zoné résidentiel plutôt qu'industriolo-portuaire, étant donné l'engouement des citoyens depuis quelques années à vouloir s'établir sur des sites avec vue sur le fleuve ?
  - b) Et si le projet Rabaska est rejeté, a-t-elle prévu retirer l'attribution industriel-portuaire de ce secteur à son schéma d'aménagement, ou plutôt le garder comme tel pour d'autres projets à caractère industriel ?
- QUES193** Pourriez-vous demander à Philippe Meurant de la Ville de Lévis de vous envoyer la résolution du 5 octobre 2004 de la Ville de Lévis, concernant le projet Rabaska afin de la déposer sur le site de la commission.
- QUES216** Différents porte-parole du promoteur (dont M. R. Tessier, prés. De Gaz Métro et M. G. Kelly), puis à leur suite la Ville de Lévis, ont avancé l'hypothèse avantageuse pour le milieu d'« industries du froid » (« congélation ») devant venir s'installer dans la proximité des installations de Rabaska, « comme cela se fait déjà au Japon », si Rabaska voyait le jour. Or, l'industrie des pêches de la région de Lévis est bien loin d'être comparable à celle du Japon.
- QUES217**
- A) Y a-t-il eu une étude prospective de la part de la Ville de Lévis, à propos de l'opportunité et la faisabilité d'une telle industrie du froid ?
  - B) Quelle(s) production(s) locale(s) pourrait(ent) alimenter une telle industrie ?
- QUES223** J'aimerais avoir le schéma des conduites souterraines de gaz qui sont déjà installées sur le territoire de la Ville de Lévis.